



TASTEVINAGE®

COMMUNIQUÉ  
DE PRESSE  
16 NOVEMBRE 2021

## LES 12 MAJORS 2021 DU TASTEVINAGE DÉVOILÉS AU CHÂTEAU DU CLOS DE VOUGEOT

JEUDI 18 NOVEMBRE

La 5<sup>ème</sup> cérémonie des Majors du Tastevinage® s'est déroulée ce jeudi 18 novembre dans le Grand Cellier du Château du Clos de Vougeot et a dévoilé les 12 Majors 2021 du label.

Organisé sous la forme de dégustation, cet événement a permis aux professionnels de la filière vin, restaurateurs, sommeliers, acheteurs et journalistes spécialisés de découvrir les 7 vins blancs et 5 vins rouges Majors du Tastevinage® rigoureusement sélectionnés parmi 1120 vins présentés à la dégustation lors des 107<sup>ème</sup> et 108<sup>ème</sup> éditions de cette année.

Pour rappel, c'est depuis 2017 que le label propose la sélection des Majors du Tastevinage®, « *Coups de cœur unanimes* » des jurés dégustateurs réunis au Château du Clos de Vougeot. Cette distinction d'Excellence, fruit de nombreux mois de travail, rend hommage au savoir-faire du vigneron et à la qualité exceptionnelle des vins lauréats.

### LES MAJORS 2021 DU TASTEVINAGE

**CRÉMANT DE BOURGOGNE BLANC**

BRUT LOUIS CHAVY  
LA COMPAGNIE DES VINS D'AUTREFOIS

**MÂCON LA ROCHE-VINEUSE 2020 BLANC**

CUVÉE PRESTIGE  
DOMAINE CHÊNE

**BOURGOGNE 2019 BLANC**

CHARDONNAY PREMIUM  
MAISON MOILLARD

**CHABLIS 2019 BLANC**

VIEILLES VIGNES MARIE-ANGE  
DOMAINE GUY ROBIN

**MONTHÉLIE 2019 BLANC**

MAISON PATRIARCHE PÈRE & FILS

**MONTAGNY 1<sup>er</sup> CRU 2019 BLANC**

SÉLECTION VIEILLES VIGNES  
DOMAINE STÉPHANE ALADAME

**MEURSAULT 2018 BLANC**

CLOS DU MURGER  
DOMAINE ALBERT GRIVAUT

**BOURGOGNE COULANGES-LA-VINEUSE 2018  
ROUGE**

DOMAINE DU CHÂTEAU DU VAL DE MERCY

**SAVIGNY-LÈS-BEAUNE 2019 ROUGE**

DOMAINE CORNU

**MERCUREY 2017 ROUGE**

CHAMP ROIN  
DOMAINE BELLEVILLE

**VOSNE-ROMANÉE 2019 ROUGE**

DOMAINE MANUEL OLIVIER

**GRANDS-ÉCHEZEUX GRAND CRU 2018 ROUGE**

DOMAINE MONGEARD-MUGNERET



TASTEVINAGE®

COMMUNIQUÉ  
DE PRESSE  
16 NOVEMBRE 2021

## LES MAJORS DU TASTEVINAGE

Dans sa quête de l'Excellence, le TASTEVINAGE distingue les vins des Coups de Cœur du Jury avec le titre de MAJOR. Le concept des MAJORS apparaît dans le but de mettre en lumière l'Excellence d'un vin qui représente pleinement son appellation et son millésime en se démarquant par son indiscutable qualité. Rigoureusement choisis parmi plus de mille vins de Bourgogne primés lors des deux éditions annuelles du TASTEVINAGE.

## LE TASTEVINAGE : LABEL DE SÉLECTION DES VINS DE LA GRANDE BOURGOGNE VITICOLE DEPUIS 1950

Créé en 1950 par la Confrérie des Chevaliers du Tastevin, le TASTEVINAGE est un label qui sélectionne les vins les plus représentatifs de la grande Bourgogne viticole, du Chablisien aux crus du Beaujolais. Composé d'un jury d'experts de la filière vin : vignerons, négociants, courtiers, sommeliers, œnologues, distributeurs et journalistes, le TASTEVINAGE consiste en un examen minutieux où chaque vin est dégusté de façon anonyme dans le but de préserver l'impartialité des jurés. À l'issue de cette sélection, le sceau du TASTEVINAGE est décerné aux vins qui définissent au mieux le caractère de leur appellation et de leur millésime, le gage d'une garantie d'authenticité et de plaisir pour le consommateur.

Pour toute demande de renseignement complémentaire, je vous invite à nous contacter :

**AGENCE VINGT-QUATRE**

Karen Patouillet - 06 29 90 94 93 - karen@vingt-quatre.fr



COMMUNIQUÉ  
DE PRESSE  
16 NOVEMBRE 2021

TASTEVINAGE®



### LE TASTEVINAGE : LABEL DE SÉLECTION DES VINS DE LA GRANDE BOURGOGNE VITICOLE DEPUIS 1950

Créé en 1950 par la Confrérie des Chevaliers du Tastevin, le TASTEVINAGE est un label qui sélectionne les vins les plus représentatifs de la grande Bourgogne viticole, du Chablisien aux crus du Beaujolais. Composé d'un jury d'experts de la filière vin : vigneron, négociants, courtiers, sommeliers, œnologues, distributeurs et journalistes, le TASTEVINAGE consiste en un examen minutieux où chaque vin est dégusté à l'aveugle dans le but de préserver l'impartialité des jurés. À l'issue de cette sélection, le sceau du TASTEVINAGE est décerné aux vins qui définissent au mieux le caractère

de leur appellation et de leur millésime, le gage d'une garantie d'authenticité et de plaisir pour le consommateur.



### LES MAJORS DU TASTEVINAGE

Dans sa quête de l'excellence, le TASTEVINAGE distingue les vins des Coups de Cœur du Jury avec le titre de MAJOR. Le concept des MAJORS apparaît dans le but de mettre en lumière l'excellence d'un vin qui représente pleinement son appellation et son millésime et en se démarque de par son indiscutable qualité. Rigoureusement choisis parmi plus de mille vins de Bourgogne primés lors des deux dernières éditions annuelles du TASTEVINAGE, la 105ème et 106ème, et retenus à l'unanimité des jurés, seuls douze vins portent cette année la distinction suprême de MAJOR du TASTEVINAGE.